

ANNEXE 1



DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS



ATTESTATION D'EXONERATION D'OCTROI DE MER
(Article 6 de la loi n° 2004-639 modifiée du 2 juillet 2004)

**à fournir en deux exemplaires
à l'appui de la déclaration en douane**

DELIBERATION PREVOYANT L'EXONERATION SOLLICITEE

Région/Collectivité territoriale/Département de :

N° :

Date :

DECLARATION EN DOUANE (DAU)

Type :

N° :

Date :

Bureau :

IMPORTATEUR

Nom, dénomination ou raison sociale :

Adresse :

N° SIRET ou n° EORI :

Code APE :

Si l'importateur est le destinataire réel des biens (figurant en case 8 du DAU):

☐ Je soussigné (nom, prénom, qualité),

importateur et destinataire réel des biens importés, m'engage à utiliser ces biens dans les conditions ouvrant droit à l'exonération d'octroi de mer et/ou d'octroi de mer régional et à acquitter auprès de la recette régionale des douanes et droits indirects la taxe devenue exigible, sans préjudice des sanctions prévues par le code des douanes, pour le cas où les produits ne recevraient pas l'affectation justifiant l'exonération d'octroi de mer et/ou d'octroi de mer régional.

Date et signature :

Si l'importateur n'est pas le destinataire réel des biens :

☐ Je soussigné (nom, prénom, qualité),

importateur des biens, m'engage à acquitter auprès de la recette régionale des douanes et droits indirects la taxe devenue exigible, sans préjudice des sanctions prévues par le code des douanes, pour le cas où les produits ne recevraient pas l'affectation justifiant l'exonération d'octroi de mer et/ou d'octroi de mer régional.

Date et signature :

ANNEXE 1

DESTINATAIRE REEL DES BIENS
(lorsque celui-ci ne procède pas directement aux formalités de dédouanement, figurant en case 8 du DAU)
Nom, dénomination ou raison sociale :
Adresse :
N° SIRET ou n° EORI :
Code APE :
Référence du contrat de prêt, location ou facture de vente entre l'importateur et le bénéficiaire de l'exonération (destinataire réel) :
Date du contrat de prêt, location ou facture de vente entre l'importateur et le bénéficiaire de l'exonération (destinataire réel) :
<i>Je soussigné (nom, prénom, qualité), destinataire réel des biens importés, m'engage à utiliser ces biens dans les conditions ouvrant droit à l'exonération d'octroi de mer et/ou d'octroi de mer régional.</i> Date et signature :

BIENS IMPORTES ⁽¹⁾							
(les numéros entre crochets renvoient aux cases du DAU)							
N° article [32]	Désignation commerciale du bien [31]	Nomenclature ⁽²⁾ [33]	Quantité [38]	Valeur en douane [46]	Taux OM exonéré ou réduit [47]	Taux OMR exonéré ou réduit [47]	Activité concernée ⁽³⁾ (code NAF)

(1) Les biens d'investissement admis en exonération doivent être conservés pendant un délai de trois ans à compter de la date d'enregistrement de la déclaration en douane de mise à la consommation.

(2) Indiquez la nomenclature (code TARIC à 10 chiffres) figurant sur la déclaration d'importation.

(3) Lorsqu'un opérateur exerce plusieurs activités, il doit indiquer au moyen du code NAF (code à 4 chiffres et 1 lettre) à quelle activité il destine, au moment du dédouanement, le bien importé en exonération de taxe. La liste des codes NAF est disponible sur le site internet de l'INSEE à l'adresse suivante :

http://recherche-naf.insee.fr/SIRENET_Script/Interrogation/Recherche_par_arbo.html